

## 1. POUR S'Y RETROUVER DANS LES SYMPTÔMES,

On distingue :

- les **symptômes majeurs, d'apparition aiguë, sans autre cause évidente** : fièvre, toux, difficultés respiratoires, douleur thoracique, perte de goût ou d'odorat sans cause apparente ;
- les **symptômes mineurs suivants, sans autre cause évidente** : douleurs musculaires, fatigue, nez bouché ou qui coule, maux de gorge, maux de tête, perte d'appétit, diarrhée aqueuse.
- Chez l'enfant, étant donné que les symptômes liés au Covid-19 sont peu spécifiques, il est important de rappeler que les élèves ne se plaignant que d'un rhume, ou d'un nez qui coule à cause d'allergies sont autorisés à aller à l'école. En cas de doute, contacter le Médecin traitant ou le PSE

## 2. SI UN ÉLÈVE OU ENSEIGNANT EST MALADE OU PRÉSENTE DES SYMPTÔMES ÉVOQUANT UN CAS POSSIBLE DE COVID-19 (SOIT 1 SYMPTÔME MAJEUR SOIT 2 MINEURS SOIT UNE AGGRAVATION DE SYMPTÔMES RESPIRATOIRES CHRONIQUES),

→ rester à la maison et prendre contact avec le médecin traitant

→ un test est effectué (non recommandé pour un enfant en maternelle) :

- S'il est négatif : retour possible à l'école selon l'état de santé et la décision du médecin.
- S'il est positif, retour possible à l'école 7 jours après l'apparition des symptômes pour autant qu'il y ait amélioration significative des symptômes et pas de fièvre les 3 derniers jours.

**Le résultat du test doit être signalé à l'école qui, en fonction de la situation, informera la médecine scolaire pour le suivi.**

## 3. SI UN ÉLÈVE EST UN CAS CONFIRMÉ,

→ en mat et prim : tous les enfants et l'enseignant de la classe sont des contacts à faible risque, la classe poursuit ses activités normalement (les parents sont informés et surveillent les symptômes 14 jours)

→ en sec : une analyse est réalisée pour déterminer les contacts à faibles et hauts risques :

- Lorsque les règles de distance et masque sont respectées, les contacts (élèves et adultes) sont à **faible risque** et la classe poursuit ses activités en respectant les 4 règles d'or ci-après. Les parents sont informés et surveillent les symptômes durant 14 j.
- Lorsque les contacts sont considérés comme **étroits**, ils sont mis en quarantaine de 7 jours à partir du dernier contact rapproché et testés au plus tôt le 5<sup>ème</sup> jour (j) :
  - ✓ si négatif (-) : retour à l'école possible le 8<sup>ème</sup> jour (surveillance de la santé 7 j encore)
  - ✓ si positif (+) = cas confirmé : quarantaine prolongée de 7 j à partir du prélèvement (ou plus selon l'évolution clinique du cas) + nouvelle analyse pour la collectivité.
  - ✓ si test impossible : quarantaine de 14 jours.

## 4. SI UN ENSEIGNANT EST UN CAS CONFIRMÉ,

→ en mat : la classe est fermée 7 jours. Seuls les enfants qui ont des symptômes sont testés. Une analyse est réalisée pour déterminer les contacts étroits et à faible risque

→ en prim et sec : une analyse est réalisée pour déterminer les contacts à faibles et hauts risques :

- voir point 3 ci-dessus en orange

## 5. SI UN ÉLÈVE SE SENT MALADE (AVEC LES SYMPTÔMES) PENDANT QU'IL EST À L'ÉCOLE,

→ L'enseignant ou l'éducateur veille à ce qu'il se rende dans la « medical room », avec la **discrétion et la confidentialité** requises et avertit l'accueil.

→ Les parents sont immédiatement joignables et contactés. Ils viennent le récupérer rapidement et contactent le médecin traitant.

→ Un certificat médical est fourni dans le cadre des procédures habituelles de l'école.

## 6. SI UN ÉLÈVE OU UN ENSEIGNANT RENTRE DE VOYAGE,

→ quelle que soit la couleur de la zone visitée (vert, orange, rouge), en cas de symptômes, consulter le médecin traitant

→ retour de zone **rouge** : quarantaine et test au 5<sup>ème</sup> jour obligatoires pour adultes/enfants de plus de 6 ans

- 2 sites à visiter : <https://www.info-coronavirus.be/fr/voyages/>  
<https://diplomatie.belgium.be/fr>

**7. SI UN ENFANT OU UN ENSEIGNANT COHABITE AVEC UNE PERSONNE TESTÉE POSITIVE,**

Il s'agit d'un contact étroit :

→ en mat : rester à la maison et prendre contact avec le médecin traitant

→ en prim et sec : voir point 3b en orange

**8. SI UN ENSEIGNANT ASYMPTOMATIQUE APPREND QU'IL A EU UN CONTACT ÉTROIT AVEC UN CAS CONFIRMÉ (VIA MÉDECIN, CORONALERT OU TRACING)**

→ rester à la maison 7 j à partir du dernier contact et prendre contact avec le médecin traitant

→ un test est effectué au plus tôt le 5<sup>ème</sup> j. Selon le résultat : voir point 3b en orange

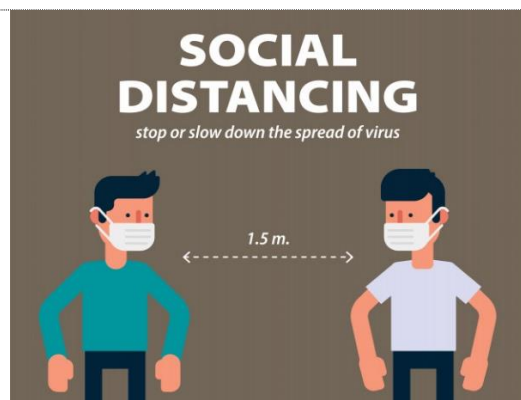
**9. SI 2 CAS POSITIFS SONT CONFIRMÉS DANS UNE MÊME CLASSE,**

Une analyse est réalisée avec la médecine scolaire pour déterminer s'il s'agit d'un éventuel cluster et établir le suivi à réaliser auprès des différents acteurs de la classe.

**PORTER SON MASQUE**  
**POUR SE PROTÉGER ET**  
**SURTOUT PROTÉGER LES**  
**AUTRES**



**RESPECTER LA**  
**DISTANCIATION SOCIALE**  
**D'1,5M**  
**NE PAS SE TOUCHER**



**SE LAVER**  
**RÉGULIÈREMENT LES**  
**MAINS**  
**(DE PRÉFÉRENCE EAU +**  
**SAVON )**



**VEILLER À TOUJOURS À**  
**DÉSINFECTER SA PLACE**  
**QUAND ON LA QUITTE**  
**ET QUE QUELQU'UN**  
**D'AUTRE SUIT.**



